



CONDITIONS GÉNÉRALES CORENDON PARKING

Valables à partir de novembre 2019

Intermédiaire

Corendon International Travel B.V. est l'intermédiaire lors de la réservation et non l'exploitant du parking. Groningen Airport Eelde N.V. est le propriétaire du parking et est responsable de sa gestion. L'accord de stationnement est donc conclu avec Groningen Airport Eelde N.V.

Les conditions générales de stationnement de Groningen Airport Eelde N.V. S'appliquent au contrat de stationnement.

Responsable

Corendon n'est pas responsable des dommages matériels ou immatériels directs ou indirects subis par le passager ou un tiers en rapport avec le stationnement dans le parking de Groningen Airport Eelde N.V. En cas de plainte concernant l'exécution du service, vous devez contacter Groningen Airport Eelde N.V.

Frais de stationnement

Contrairement aux conditions générales de stationnement de Groningen Airport Eelde N.V., les passagers ne doivent pas payer de frais de stationnement à Groningen Airport Eelde N.V. et peuvent utiliser le parking gratuitement sur présentation du bon Corendon.

Sécurité

Sur le parking, un agent et la vidéosurveillance sont présents.

Nombre limité de places de stationnement Dans le parking de l'aéroport de Groningen Eelde N.V.,

le nombre de places est limité.

Les passagers de Corendon peuvent se garer dans le parking prévu à cet effet.
